

**Chansoun ar c'hy,
composet gant an Autrou Laë, Alvoocat è Raozon.**

Le Laë, Claude Marie, auteur d'une paraphrase ingénieuse en vers bretons de la pièce macaronique intitulée Michel Morin, naquit à Gorreguer-Coum, en Lannilis, le 8 avril 1745, et mourut juge au tribunal du district de Landerneau, le 11 juin 1791.

La notice placée d'autre part, fait connaître à quelle occasion il composa cette chanson qui devint bientôt populaire dans tout le pays de Lannilis : aussi rencontre t-on, encore aujourd'hui, peu de personnes âgées qui n'en sachent au moins quelques couplets. Il est probable cependant que, dans un avenir très-peu éloigné, ce chant sera à peine connu, même dans le bourg de Lannilis : il ne peut avoir, en effet, pour la génération actuelle, l'intérêt qu'y trouvaient les contemporains de Le Laë, au milieu desquels vivaient les personnages mis en scène dans cette satire [*sic*]. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, si dans les villes, le piano a détrôné la ronde chantée, nous voyons aussi nos campagnes abandonner, pour des traductions plus ou moins imparfaites des romances du jour, leurs chants si pleins de poésie, qu'ils fussent religieux ou badins, naïfs ou satyriques.

Dans mes tournées à Lannilis, j'avais plusieurs fois entendu chanter des fragments de la chanson du chien, mais personne n'avait pu me la fournir complète : En faisant des recherches à la bibliothèque de Brest, j'ai trouvé un manuscrit portant la date de 1803, et que j'ai tout lieu de croire une copie exacte de l'original ; si j'en juge du moins par une note placée à la fin, note dans laquelle on fait connaître que l'auteur, craignant d'être taxé d'irréligion, avait biffé de sa main les couplets portant les numéros 41, 42, 43, 44 & 45 ; mais que l'on a cru devoir les conserver, attendu qu'ils étaient déjà tombés dans le domaine public.

Les notes placées au bas de chaque page sont des explications fournies par l'auteur lui-même, ainsi qu'il est facile de le voir aux n° 62 - 64 bis - et 65.

J'ignore si l'air noté à la fin est bien celui du KY clan ; je l'ai écrit tel que je l'ai entendu chanter.

Pour sommaire véritable

M. Dégélin, Recteur de Lannilis, et mort grand Archidiacre de Léon, avait dans la paroisse un riche paysan nommé Jean Floc'h. Une certaine inimitié existait, on ne sait trop pour quel sujet, entre le Recteur et Le Floc'h.

Le bien aimé Finao, chien mâtin du Recteur, se chauffait un jour au soleil à la porte du presbytère. Jean Le Floc'h, accompagné de son chien, vient à passer avec sa charrette. Dispute sérieuse entre nos deux champions ; on en vient aux prises ; Finao est renversé dans l'ornière ; la charrette passe à l'instant, et écrase l'infortuné mâtin. Le Recteur soutient que Jean Le Floc'h l'a fait exprès ; il fait estimer Finao par Jean Henry qui l'abute à 50 écus. Exploit signifié en conséquence à Jean Floc'h [*sic*] par Deval, huissier à Lannilis ; Le Floc'h fait la sourde oreille ; requête contre lui devant les juges de Lesneven ; Il vient prier M. Le Gendre avocat à Brest, de prendre sa défense, celui-ci répond qu'il ne veut pas de clientèle de chien. La justice se trouve heureusement en vacances pour cause de Jubilé, les poursuites sont suspendues.

L'affaire en était là, lorsque l'auteur de la chanson, aujourd'hui avocat en parlement, ayant appris l'aventure avec tous ses détails, forma le projet de ridiculiser le Recteur comme il le méritait et de le faire chanter par tout le public.

Il fit passer à cet ecclésiastique une copie de la chanson, ce qui le rendit si confus de sa démarche, qu'il arrêta sur le champ les poursuites. Quelques uns disent pourtant que l'on transigea et que le Recteur se contenta d'une indemnité réglée à l'amiable.

Quoiqu'il en soit, l'affaire fut jugée par le public de Lannilis, et le Recteur n'en fut pas moins chansonné.

Ar c'hy
cantic spirituel war ton ar c'hy clan

Numqui ego canis sum ? (Reg. Liv 1 chap 17)

1

An oll (1), ervez an natur,
So d'ar maro sujet ;
An abostol (2), er Scritur,
En deus è lavaret ;
5 Ar Brincet, ar Rouanet, (3)
A bep oad, a bep brô ...
Chaç ar bersonet memes
So sujet d'ar maro.

2

A enep er seurt lesen
10 Pa n'elleur rebarbi,
Autrou Person, birviquen
Nem boa gouelet d'ho ky,
Ma vije è vajesté,
Hep accidant funest,
15 Decedet à glan-vele
Evel an dud honest.

3

Mæs pa ran attancion
Var è varo mesus,
E teu ar gompasion
20 D'ober dign guela drus.
Compos è epitafen (3 bis)
Teir guech (4) a meus *songet*,
Ac eus va dourn ar bluen
Teir guech a so couezet.

4

25 Piou en devije, siouas !
Noun pe (5) zeis lavaret
Evi-je Finao (6) *guebas*
Quer buan man decedet !
Mæs nequet heur è varo
30 am surpren c'hoas muya,
Mæs ar maleur divalo,
So arruet ganta.

Le chien
cantique spirituel sur l'air du chien enragé

1

Chacun selon (1) la loi de nature,
est soumis au trépas :
C'est l'Apôtre (2) qui l'a dit dans
l'écriture.
Les princes, les rois (3)
de tout âge, de tout pays ...
Les chiens des Recteurs eux-mêmes
sont sujets à la mort.

2

Puisque que nul ne peut se regimber
contre une telle loi ; Jamais,
Monsieur le Recteur,
Je n'aurais pleuré votre chien,
si sa majesté,
sans aucun accident funeste,
était morte de maladie
comme les honnêtes gens.

3

Mais lorsque je réfléchis
à son trépas honteux
la compassion vient me faire
verser des larmes abondantes.
Trois fois j'ai songé à
composer son épitaphe (3 bis),
trois fois (4) la plume est tombée
de ma main.

4

Hélas ! qui eut dit, il
y a quelques jours (5)
Que le pauvre Finao (6)
fût mort si promptement !
Cependant ce n'est pas l'heure de sa
mort qui me surprend le plus,
mais bien le malheur ignominieux
qui lui est arrivé.

1 - On le chante aussi sur l'air du cantique de Lannilis, ou de la chanson de la ligne pere & ea

2 - Statutum est hominibus semel mori

3 - Lisez Pallida Mora d'Horace, ou l'ode sur la mort de Malherbe - Parisien dit aussi que nul n'est exempt de la mort, pas même les marguilliers.

3 bis - Ecrivez qu'on met sur les tombeaux. La langue celtique ne fournissant pas de mot propre, on a bretonnisé celui-ci.

4 - Ter cecidere manus (Virgile)

5 - Toutes les fois qu'il meurt quelqu'un à la campagne, on s'écrie : Qui l'aurait dit il y a une semaine, un mois un an &^{ea} !!! cette manière de marquer son étonnement vient du peu de réflexion que l'on fait sur la faiblesse de l'homme.

6 - Nom du défunt chien héros de cette pièce.

5

Chaç Dagobert ar Roue (7),
 Var rapport an histor,
 35 A ky manac'h Sant Roc ive
 So maro gant (8) enor.
 Biscoas ky var ar bed-màn,
 Lennit ac è vellot,
 Nen deus roet evel emà
 40 E borpant oc'h ar rot.

6

Guir eo Touign (9) a Moustafa (10)
 Dragon, Turc, a Moustach (13),
 No deus quet guellet paca
 Ar memes avantach :
 45 Darn anezo, a glevan,
 Ouc'h ar groug so marvet,
 Mas dioc'h ar rot (14) dia-nan
 Int bet oll preservet.

7

Ky Yan Floc'h ar grougaden,
 50 Mil guech erminennet (15),
 So caos eus an abaden
 Pini so êruet
 Oc'heul è dentation,
 E lasas anezan ;
 55 Pel so, eme ar Person,
 A ma vise (16) dezàn.

5

Les chiens du Roi Dagobert (7)
 (C'est l'histoire qui le rapporte,)
 Et le chien du moine St Roch,
 Sont morts avec honneur. (8)
 Mais jamais chien, en ce monde,
 (Lisez et vous le verrez),
 N'a laissé comme celui-ci
 la casaque sous la roue.

6

Il est vrai que Touign (9) Moustapha (10)
 Dragon (11), Turc (12), et Moustache (13)
 N'ont pas pu se procurer le même
 avantage.
 Quelques uns d'entre eux,
 (je l'entends dire) sont morts étranglés ;
 mais tous du moins ont été préservés
 de la roue (14).

7

Le chien de Jean Floch, mille fois
 marqué (15) pour la potence, est
 cause de tout le tapage
 qui est survenu ;
 S'il a tué Finao, c'est qu'il s'est laissé
 aller à une tentation qui lui plaisait,
 Car il y a longtemps, dit le Recteur,
 qu'il visait (16) à ce but.

7 - Le Roi Dagobert et ses chiens avaient de fréquents entretiens. (Journal des muses an 1654).

8 - Le portefeuille de l'homme de goût dit qu'ils rendirent tous les deux l'âme dans les bras l'un de l'autre. - La chanson dit, en parlant de St Roch : Qu'il rendit l'âme en bon chrétien dans les bras de son chien.

8 bis - Le chien Finao mourut sous la roue, supplice plus ignominieux que de mourir à la corde.

9 - Chien de mon oncle Jean Le Roux qui fut pendu à la pipe de la cruche. Il le méritait bien puisqu'il s'avisait de boire à la même tasse que son maître.

10 - Vieux barbet de Mme La Comtesse de Miraquoi, qui mourut de jalousie, suivant Ducerceau (Page 66).

11 - Chien que Michel Morin tua.

12 - Gros chien noir de mon oncle Yves Le Saout qui s'étant amusé à voler à l'exemple de son maître, un quidam le pendit pour lui apprendre à vivre.

13 - On sait que celui-ci fut le doyen des chiens de son temps, et qu'il mourut d'une ventrée de tripes [sic].

Il vaut mieux mourir de cette façon que de faim. Le Recteur de Plouezoc'h est mort d'une indigestion d'esprit.

14 - On voit que ces chiens ont péri misérablement ; mais au moins ils n'ont pas été roués.

15 - Marqué des hermines. C'est à dire, pour me servir des termes d'un grand poète : La main de Thémis l'a diapré de nobles fleurs de lys ... Mme P .. de Laber a aussi une pareille marque sur l'omoplate.

16 - Expression de Saliou le meunier qui, interrogé par M. G .. S'il ne ferait rien à Marie-Corrie contre laquelle il avait un procès, répondit : è m'oun o visa dezi.

8

Dre ar gassoni *mortal*
 En doa oc'h finao
Eo en tentas e zroug-eal
 60 Da veza è vourreo
Ar gassoni a zisquar
 Quement penn zo ar bed ;
 Dre 'r gassoni Jules César
 E Roum a voe lazet.

9

65 Be zeus en hostaleury
 E quichen an ty bras,
 Eno è choum Yan Herry,
Galvet expert ar chaç.
 Ar person ar c'hemennas
 70 Arruout a reas ractal ;
 Anter cant (18) scoët er prisas !
 Nequet quer ar chatal !

10

E quenver ar baeamant
 E zeus savet procès :
 75 Ar c'hy meuntreur a bretand
 N'en deus quet great expres (19).
Mæs faot eus a breuennou
 Eo risclus è affer
 Diffen a ra 'll lesennou
 80 Credi'r chaç var o guer.

11

Ouc'h pen, ervez santimant
 Ar brobabilistet, (20)
 Ky Yan Floc'h certenamant
 E faot a so sanset.
 85 En dra eas *eo* da santout :
 Noa quet ep è sòngeal
 E *tennas* David da dizout (20 bis)
 Goliath en è dal.

8

C'est par la haine mortelle
 qu'il portait à Finao que son
 mauvais ange l'a tenté, et qu'il
 est devenu son bourreau.
 La haine fait tomber les plus
 nobles têtes de la terre
 C'est par la haine que Jules César
 fut assassiné dans Rome.

9

Il y a une auberge à côté de
 la grande maison ;
 C'est là que demeure Jean Henry, dit
 l'expert des chiens
 Le Recteur le requiert
 Il arrive aussitôt ; estime la bête
 cinquante écus (18) !
 Les animaux ne sont pas chers !

10

Un procès s'est élevé
 au sujet du paiement ;
 Le chien meurtrier prétend
 qu'il ne l'a pas fait expres (19) ;
 Mais, faute de preuves,
 son affaire est gandilleuse [*sic*]
 Car les lois défendent
 de croire les chiens sur parole.

11

De plus, d'après le sentiment
 des Probabilistes (20)
 Il est certain que le chien de Le Floc'h
 est censé en faute :
 Car il est facile de comprendre que
 ce ne fut pas sans y penser
 que David lança la pierre pour
 atteindre Goliath au front. (20 bis)

17 - Maison de Lannilis près de laquelle demeure Jean Henry demandé pour priser le chien.

18 - 50 écus, en égard à sa qualité de chasseur. - Il faut qu'un bon expert ait lu la théologie de Collet, et qu'il sache distinguer les personnes qualifiées des autres.

19 - Quand un crime est involontaire, ce n'est pas un crime, dit Saint Augustin.

Ita debet esse voluntarium, est nullo modo sit peccatum si non sit voluntarium.

Un Evêque breton en eût dit autant.

20 - Ar brobabilistet ; J'aurais du mettre brobabilioristet, mais le vers eût été trop long.

20 bis - David, pour atteindre Goliath au front, fut obligé de viser droit.

12

Ledannoc'h eo gouscoude
 90 En tal ivit er rot (21);
 Rezon ky 'r Floc'h dan sur-ze
 A so er reson sot.
 Affer all so savet ;
 Minoret eo ar chaç,
 95 Ma renq ô c'hulatoret
 Procesi en ho phlaç.

13

En officialite
 Ar person goulonneur
 A exig gant gravite
 100 Diouc'h ar Floc'h difenneur
 Cant lur evit principal
 A dommach emergent (22),
 A *trivac'h* scoët eis real
 Evit profit cessant.

14

105 An autrou n'Official (22 bis)
 Ivit caout connessañ
 Eus a vir peb aneval,
 So deuet d'an audianç
 An oll chaç so dilamet,
 110 A c'hros ivit selaou,
 Ac eus dezo *decernet* (23)
 Act eus o phresañçou.

15

Etre chaç an tieziou
 A chaç ar bersonet,
 115 Balamour d'ar c'hadoriou (23 bis) ,
 En em dag a so savet :

12

Un front est cependant plus large
 qu'une roue (21) ; A ce point de vue,
 la raison du chien de Le Floc'h
 est donc une sottise raison
 Mais voici bien une autre affaire :
 Les chiens sont mineurs,
 s'il faut que leurs tuteurs
 plaident à leur place.

13

A l'officialité,
 le Recteur, demandeur,
 exige gravement
 de Le Floc'h, défenseur,
 Cent livres pour principal et
 dommage émergent (22) ; et
 dix-huit écus plus quarante sous
 pour le profit cessant

14

Monsieur l'official (22 bis)
 s'est rendu à l'audience pour
 avoir connaissance du droit
 de chaque animal :
 Tous les chiens se précipitent, et
 grognent pour mieux entendre
 Et il leur est *décerné* (23)
 acte de leur présence.

15

Entre les chiens des fermes
 et les chiens des Recteurs, une
 violente querelle s'est élevée
 à propos des sièges (23 bis) ;

21 - Cette philosophie serait fautive si on ne regardait la roue que comme de profil ; mais il est clair qu'on l'a entendu autrement ; donc on conclut : Puisque David visa, comme le dit Promonotophaste dans son sermon, il a fallu que le chien de Floc'h visât encore plus, et conséquemment il ne fit pas le coup sans y penser, puisqu'il faut penser pour viser.

- Je ne connais que M... Juge qui soit exempt de reproche : il agit, de son aveu, sans penser.

22 - Le dommage émergent, c'est la nécessité d'acheter un autre chien, et le profit cessant, l'interruption de la chasse. Lisez Perchambault, sur la chasse. Coutume de Bretagne. C'est un grand malheur pour un prêtre de perdre un droit de chasse qu'il n'a pas !!!

22 bis - Nom du juge ecclésiastique. Ce juge n'a d'ordinaire qu'un caractère conventionnel qui se modèle sur ceux de l'Evêque et du promoteur. Si l'Evêque est sévère et le procureur méchant, la sentence de l'Official sera empreinte du caractère des deux autres, et vice versa.

23 - *Décerner* acte de la présence d'un chien, c'est porter sur les registres qu'il est présent à l'audience.

23 bis - Tous voulaient avoir des sièges, et ne voulaient, ni les uns, ni les autres s'humilier à prendre les dernières places.

Querlin (24) evit o c'hanna,
 A guemer er penn bas,
 A gant an dounger ounta
 120 E rejont var ar plaç.

16

Ar chantr (25) en *doa* collet
 E c'hradus en affer,
 Ac ar Bernez (26) è speret
 A La Mas e vrevier ;
 125 Niquet è babilloutou (26 bis),
 Dugue è lorgnetez,
 A Yannic K/saliou (26 ter)
 E dog ac è vraguez.

17

Erfin, an official,
 130 Goude beza clevet
 Procureuryen ar chatal
 En deus o ranvoyet.
 Ky 'r Floc'h a so criminal (27),
 A quemense so cos
 135 N'el quet an ilis songeal
 Rei setañ en o c'haos.

18

Ar c'hy ecclesiastiq (28)
 O *poursu* è c'houlén,
 A zenonç ar chy laiç
 140 Da justiç Lesneven.
 Tud da destou so deuet
 Var guer ar senechal,
 Mæs *tout* è zoant a speret (28 bis),
Querent d'an aneval.

Querlin (24) prend un bâton
 pour les battre ;
 Mais le dégoût de sa personne
 les fait courir sur la place.

16

Dans cette affaire, le Chantre (25)
 a perdu ses mollets
 Bernez (26), son esprit
 et Lamasse, son bréviaire ;
 Niquet (26 bis) ses papillotes ;
 Dugue, sa lorgnette,
 et petit Jean (26 ter) de Kersaliou
 son bonnet et ses culottes.

17

Enfin l'official,
 après avoir entendu
 les procureurs des chiens,
 les a mis hors de cour.
 Le chien de Le Floc'h est criminel (27)
 et, pour ce motif,
 l'Eglise ne peut songer à prononcer
 une sentence dans cette cause.

18

Le chien ecclésiastique (28)
 poursuivant sa requête,
 dénonce les chien laiç
 à la justice de Lesneven.
 Des personnes sont venues pour porter
 témoignage, par ordre du Sénéchal,
 mais tous avaient avec l'animal
 une parenté spirituelle (28 bis).

24 - Espèce d'avocat de Léon qui se croit habile et qui ne l'est pas. Les chiens n'en avaient pas une haute idée, puisqu'ils lui firent le plus sanglant affront.

25 - Gradus. Le gras de la jambe ou le mollet. Celui de cet abbé était comme une flûte. On dit que s'il avait perdu ses mollets, il les retrouva.

26 - Prêtre qui mourut sans rendre l'esprit, mais néanmoins fort bon homme

26 (bis) - Chanoine de simple tonsure qui frise bien. Il est étrange qu'il ne lui soit pas permis de porter sur la tête le bel étalage de nos dames.

26 (ter) - La vérité est qu'il perdit sa soutane. Il ne peut pas perdre ses culottes puisqu'il n'en portait pas. Ceux, chez les capucins, qui n'en portent pas, sont toujours les premiers à matines et à prime.

27 - *Ecclesia nescit sanguinem*. Ce qui opère l'incompétence de ce tribunal dans l'affaire présente. Il y a d'autres raisons rapportées dans le praticien français.

28 - C'est-à-dire le chien appartenant à l'ecclésiastique.

28 (bis) - Par une parenté spirituelle fondée sur l'homogénéité des sens. Cette parenté se prouve encore par l'autorité d'une chanson écrite qui commence : *Autrou Doue Lannilis*. On y lit que *Lannilidis tout chaç droug var o meno a chomo ep ilis*, Ce qui constitue une ressemblance spécifique.

19

145 Ar person, dre chanç Doue,
En deoua quemennet
Medecinet ar c'hontre
Da gaout ar c'hy lazet, (29)
Gant urz de examina
150 Ac a dreus ac a hêt,
Da velet ac en yoa (29 bis)
Ar rod ampoësonet.

20

Var feiz ar procès-verbal
Eus ar vedecinet,
155 Procureur ar c'hriminal
A so bet appointet (29 ter)
Da souten guir è guevren,
Ervez an ordrenañ,
Pe en divi-je souden
160 Var se faot e setañ.

21

Advocat ar c'hy, control,
Goas loën choas *evita*
En deus produet cant-roll (30)
Da souten aneza
165 Ho supposi, dre ingign,
Penaos ky 'r goulenneur
En doa clasquet isquign (31)
Oc'h ky an diffeneur.

22

Setañ interlocutor (32)
170 Rentet var an isquign,
A gondaon an daou vinor
Peb-ini de zispign.
Ivit trec'hi quement-ze,
Ar Person, an instant,
175 A zisclery en è blede
E ky da innoçant. (33)

19

Par une chance Providentielle,
le Recteur avait requis les médecins
de la contrée de se rendre
auprès du chien mort, (29)
avec ordre de l'examiner
dans tous les sens
pour savoir si la roue
était empoisonnée. (29 bis)

20

Sur la foi du procès verbal
des médecins,
le procureur du criminel
a reçu appointment (29 ter)
afin de venir faire valoir ses raisons,
conformément à l'ordonnance,
sous peine de recevoir immédiatement
sentence par défaut

21

L'avocat du chien au contraire,
plus méchante bête encore que lui,
a produit cent rôles (30)
pour le soutenir.
En supposant que c'est par malice
Que le chien du demandeur
avait cherché querelle (31)
au chien du défendeur

22

Une sentence interlocutoire, (32)
rendue sur la querelle,
condamne les deux mineurs
à payer chacun ses frais.
Pour éluder cette sentence,
le Recteur, à l'instant même,
déclare dans sa plaidoirie,
que son chien était idiot (33).

29 - Avant la levée du corps de Finao.

29 (bis) - Le Recteur avait eu soin de faire constater si on avait empoisonné la roue de la charrette, parce que cet incident aurait changé la nature du crime.

29 (ter) - Un appointment est une ordonnance de défendre ; et si on ne défend pas, on donne quelquefois sentence faute de défendre, qu'on appelle sentence par défaut.

30 - Dans la chicane, on appelle rôle ce que nous appelons une demi-feuille de papier.

31 - Parce que l'agresseur est toujours plus coupable.

32 - Une sentence interlocutoire peut être révoquée dans le même siège ; une sentence définitive ne peut pas l'être.

33 - On ne doit faire aucun fond sur les attaques d'un imbécille [*sic*] ; parce que où il n'y a pas de raison, on ne peut supposer de malice. Monsieur de l'abbaye est la seule exception à cette règle.

23

Ar senechal estonet
 O clevet er seurt tra,
 A lavaras è renquet
 180 Diguéri anezâ
 Ivit *caout* an assuranc
 Dre 'l lavaret moyen
 A guir voa, e coustianç,
 N'en doa quet a empenn. (34)

24

185 Er bourg eus a Lannilis
 E zeus eur c'houfr goullou (34 bis)
 Gant ar barrisionis
Galvet an archivou.
 Ennez a oa destinet
 190 Da vols evit ar c'hy ;
 Anezàn e oue tennet
 Da gass da zigueri.

25

Eur chirurgian touet (35)
 A so deuet d'al las,
 195 A penn ar c'hy digoret
 Gant en taol lancetes.
 Ar Person (36) a ïoa present,
El las en ur scabel,
 Ac e oue guelet patant
 200 Nen doa quet a cervel. (37)

26

Evel ma oue demontret
 Oa sot ar penn chatal,
 E oue souden revoquet
 Setanç ar Senechal.
 205 En è goncluzionou, (38)
 Procureur ar Roue
 A ro c'hoas è suffrajou
 D'ar c'hy var guemense.

23

Le Sénéchal étonné
 d'entendre pareille chose,
 dit qu'il faut
 ouvrir l'animal.
 afin de s'assurer
 par ce moyen
 s'il est vrai, en conscience,
 qu'il n'eût pas de cervelle (34)

24

Il existe au bourg de Lannilis
 un coffre vide (34 bis)
 que les paroissiens
 appellent les archives.
 Ce coffre était destiné
 à servir de tombeau au chien ;
 On l'en retira
 pour le livrer à l'autopsie.

25

Un chirurgien juré (35)
 est venu au tribunal ;
 et la tête du chien a été ouverte
 d'un coup de lancette.
 Le Recteur (36) était présent dans la
 salle
 de justice où il siégeait sur un escabeau
 ;
 et l'on vit clairement
 que son chien n'avait pas de cervelle
 (37).

26

Comme il restait démontré
 que le chien était idiot,
 on révoqua immédiatement
 la sentence du Sénéchal.
 Dans ses conclusions, (38)
 le procureur du Roi
 donna encore, à cet égard,
 ses suffrages au chien.

34 - Il est avéré qu'un imbécille [*sic*] n'a point de cervelle. On pourrait démontrer cette maxime par une petite opération sur l'abbé que l'on vient de citer.

34 bis - Les ingénieurs de Paris, les dessinateurs de Landerneau, les pillardins de Lesneven ont travaillé tous de concert à vider ce coffre.

35 - M. Le Roy, connu par ses grands talents en chirurgie, surtout par le grand nombre de gens qu'il a impunément envoyés dans l'autre monde.

36 - Pour empêcher qu'on fit des fourberies.

37 - Donc le chien était imbécille [*sic*] ; donc le Recteur avait raison ; donc son chien n'était pas coupable ; donc celui de Le Floch l'était.

38 - Après les plaidoyers, le Procureur du Roi pèse les raisons des deux avocats, et donne des conclusions en faveur de celui qu'il croit soutenir la bonne cause.

27

Cusul an alvocatet
 210 Eus a guær a Roason
 A so c'hoas en em gavet
 E faveur ky 'r Person,
 Rac ma car-je, emezo,
 Ar Floc'h stagua (39) è guy,
 215 Dibaot è vije maro
 Ky 'r person *quer goai*.

28

Guir eo ar c'hy goulonneur
 A ïoa ive distag ;
Oguen er c'hy chasseur (39 bis)
 220 Ne dle quet beza stag ;
 A mar diffen ar c'honcil (40)
 Ouc'h belec ar chasse,
 Digat ar justiç civil
 En deus guir da vale.

29

225 Len a reomp en eur bagen
 Eus a gustûm er chaç
 En articl ac a ordren
 Delc'her stag ar re vras ;
 Mæs ivit ar barbedet, (41)
 230 Evel ky ar Person,
 O devez guir da redet
 En o discretion.

30

An articl-mâ a gueueur
 Er chabistr *nescio*, (42)
 235 Pini so tout è faver
 Ar barbet *Finao*.
 A dre ar memes guevren,
 P'y so bras, p'y n'int quet ,
 Mastinet ar veleïen
 240 So privilegiet.

27

Le conseil des avocats
 de la ville de Rennes
 s'est encore trouvé favorable
 au chien du Recteur
 Car, disaient-ils, si Le Floc'h
 avait voulu attacher (39) son chien,
 Il serait extraordinaire que celui du
 Recteur fut mort si misérablement.

28

Il est vrai que le chien demandeur
 était aussi détaché ..
 Oui, mais un chien (39 bis) chasseur
 ne doit pas être à l'attache ;
 Et si le concile (40) défend
 au prêtre de chasser,
 la justice civile lui permet
 de marcher en liberté

29

Nous lisons, en quelque page
 de la coutume des chiens,
 un article qui ordonne de tenir
 les gros mâtins à l'attache ;
 Mais les barbets (41) de l'espèce
 du chien du Recteur
 ont toute liberté
 de courir à discrétion.

30

Cet article se trouve
 au chapitre *Nescio* (42)
 qui est tout en faveur
 du barbet *Finao* ;
 Et, selon la même autorité,
 qu'ils soient petits ou grands,
 Les chiens des prêtres
 sont toujours privilégiés

39 - Parce que, suivant la maxime, celui qui peut empêcher un mal en est responsable s'il ne l'a pas empêché.

39 bis - Comment un chien, chasseur de profession, peut-il remplir le dû de sa charge s'il est attaché !

40 - *Clamosam venationem clericis interdicunt canones*. Or un chien fait du bruit en aboyant ; donc les prêtres, au moins canoniquement, ne peuvent chasser, mais le droit civil est moins rigoureux.

41 - Il faut attacher les chiens qui peuvent nuire ; mais non pas les chiens mignons des églisiers, humanisés par les caresses, et qui ont d'autant moins de malice que leurs maîtres en ont davantage.

42 - Il y a un canon qui commence par ce mot : *Nescio*. Il servit à Monsieur de l'abbaye pour répondre à tous les cas dans les concours de Kerlouan.

31

Ar barneur, o rei scetanç
 Definitivamant
 A chomas pell é balanç
 Evit choas an tourmant.
 245 A la fin evit asten
 D'ar muntreur è boaniou,
 Ivit tri bloas è c'hordren
 E gass d'ar galiou. (42 bis)

32

Pa vezo deut an tri bloas
 250 E *tenneur* anezà,
 Neuze è roï an oll chaç
 Ho malloziou dezâ
 Goude e vezo devet
 E presanç an oll bobl,
 255 Evel al loën milliguet
 Eus a Constantinopl. (42 ter)

33

En instant oue coulmet
 Ouc'h è gar eur chaden
 Ac er chollier rus staguet
 260 Dezàn en è guerc'hen.
 Destumet eo er prison
 En nebeut da bleustri ;
 Pa zui chadennat Raoson (42⁴),
 E zaï da Vrest ganti.

34

265 Evelse eo cunduet
 An avantur de fin.
 Ar c'har a vezo dêvet
 Ervez lezen Merlin, (43)
 Pini en deus ordrenet
 270 Devi 'n instrumenchou
 Pere o deus servichet
 Ivit ober drougou.

31

Le juge avant de prononcer
 une sentence définitive,
 demeura longtemps en suspens
 sur le choix du supplice ;
 Enfin, pour prolonger
 les souffrances du meurtrier,
 il donne l'ordre de le conduire
 pour trois ans aux galères (42 bis)

32

Quand les trois années seront expirées,
 on l'en retirera ;
 alors tous les chiens le chargeront
 de leurs malédictions ;
 Puis il sera brûlé en présence
 de tout le peuple
 Comme l'animal maudit
 de Constantinople. (42 ter)

33

A l'instant, on lui noue
 une chaîne à la jambe,
 et on lui attache au cou
 un collier rouge ;
 On le ramasse en prison pendant
 quelques temps, pour qu'il s'y habitue ;
 Et quand passera la chaîne (42⁴) de
 Rennes,
 Il ira par elle à Brest.

34

C'est ainsi que l'aventure
 est menée à sa fin :
 La charrette sera brûlée
 conformément à la loi de Merlin, (43)
 laquelle a ordonné
 de brûler les instruments
 qui ont servi
 à faire le mal.

42 bis - Lieu redouté des coquins. Dans Rannic on voit également un chien condamné aux galères pour avoir mangé un chapon. Des normands y vont pour une poignée de sel ; ainsi que sera-ce du chien de Floch !

42 ter - A Constantinople, on charge, tous les ans, un animal des péchés et des malédictions du peuple ; ensuite on le brûle, et tous les péchés avec lui.

42⁴ - Cette chaîne est une troupe de scélérats qu'on accroche dans les pays hauts, et qu'on traîne à Brest de temps en temps.

43 - Merlin était une espèce de prophète & de législateur furieux qui a porté des lois ridicules.

35

Ar croc'hen so quiviset
 Quer quempennic a tra,
 275 A gant ouarn rus scrivet
 Ar setañ var nezâ.
 An arc'hant so consinet (44)
 E daouarn ar greffeur,
 Ac an oll dle acquittet
 280 *D'or goust* ar difenneur.

36

Oc'h è fri eur rod canel (45)
 A so dezan staguet,
 Mar bezo ar sonch fidel
 Eus è varo bepret,
 285 E gorf a zo amboumet
 Divar goust *ar Person* ;
 Ac en ilis *affourchet*
 Var *ben-moc'h* Sant Anton. (46)

37

En de paper zo staguet
 290 A ziouc'h *pen adren* 'r c'hy ;
 A gant penturach scrivet
A la grosse var nisi :
 Ky Yan Floch, vade retro !
 Do toul ! chaç direson,
 295 Amâ e ma Finao,
 Amâ 'ma *fry* 'r Person.

38

An ilis (46 bis) m'ema 'n dra-màn
 A yoa pence pel so ;
 Esper a so er bla man,
 300 Mar guelleur d'e golo.
 Gant *ros* eus a Kerasquer,
 E tle beza toët,
 Ac ar c'hy, en er baner,
 Douguet è tro 'r veret.

35

La peau est tannée
 aussi proprette que possible ;
 et la sentence est écrite dessus
 avec un fer rouge.
 L'argent est consigné (44)
 entre les mains du greffier,
 et toutes les dettes acquittées
 aux dépens du défendeur.

36

On attache au museau du défunt
 une roue de bobine (45)
 afin que nous conservions toujours
 le souvenir fidèle de sa mort ;
 Son corps est embaumé
 aux frais du Recteur,
 Et placé dans l'église, à califourchon
 sur le cochon de St Antoine.

37

On attacha au dessus du derrière du
 chien un dais de papier
 sur lequel on écrit en gros,
 avec de la peinture :
 Chien de Jean Floch, arrière.
 Au trou chiens sans raison ;
 C'est ici qu'est Finao,
 C'est ici qu'est le nez du Recteur

38

L'église (46 bis) où ceci se passe
 est depuis longtemps réduite à l'état
 d'épave ; on a l'espoir, si on le peut,
 de la couvrir cette année ;
Le toit doit être fait en roseaux
de Kerasquer,
 et le chien promené dans un panier
 autour du cimetière.

44 - Les 50 écus

45 - Pour retracer le souvenir de la roue meurtrière sous laquelle il a passé. Id est in perpetuam rei memoriam.
 St Laurent a son gril [*sic*] ; St Roch, son chien, et St Antoine son cochon.

46 - Dans l'église de Lannilis, il y a un oratoire pour St Antoine et son petit cochon. Les enfants de la paroisse, qui ne savent pas faire la différence entre le saint et le compagnon que le sculpteur lui a donné, ont une dévotion toute particulière pour ce joli petit animal qui sert aujourd'hui de trône au célèbre Finao.

46 bis - Cette église était interdite en ce moment, faute d'être assez décente pour l'office divin. Elle n'a plus la même majesté ; et les fonds étant consommés en chicane, elle a l'air de demeurer longtemps pour réparation.

39

305 En *Bròsaos*, eme 'n histor,
 Peb *bloas* ar ministret
 A rent ar memes enor
Da en durgues merglet (47),
 Gant pini guechal Dunstan,
 310 Ivit è bunissi,
 A grogas è fri Satan
 A yoa deuet de denti.

40

Pa zai 'r Person d'ar chasse
 En deus guir da forci
 315 Ar Floc'h pe è vugale
 D'arzal è leac'h *e guy*.
 Mæs pretant a ra Lorgant, (48)
 Mar chasse ar Person,
 E roï urz da zaoou sergeant
 320 De blanta er prison.

41

Ar c'hy, var a leveur,
 A so apparisset
 Da c'hreg Yan ar chareteur (1)
 Nos goël Yan tremenet
 325 Var vantal ar chiminal, (2)
Var dro an anter-nos,
 E lavaras, è leal,
 E zea de varados.

42

Bez e zeus er precipiç (3)
 330 *E quichen* bord ar mor,
 El leac'h ma *teuas* San Patric
D'ober è purgator.

39

En Angleterre, dit l'histoire,
 chaque année les ministres
 rendent le même honneur
 à des tenailles (47) rouillées
 avec lesquelles autrefois St Dunstan
 tira le nez à Satan,
 pour le punir d'être venu
 le tenter.

40

Lorsque le Recteur ira à la chasse,
 il a le droit de forcer
 Le Floch ou ses enfants
 d'aboyer à la place de son chien ;
 Mais Lorgant (48) prétend que
 si le Recteur chasse,
 il donnera ordre à deux sergents
 de le planter en prison.

41

Le chien, à ce qu'on dit,
 est apparu à la femme de
 Jean le Charretteur (1),
 pendant le nuit de la St Jean passée,
 sous le manteau de la cheminée (2)
 vers l'heure de minuit ;
 Il lui a dit, en vérité,
 qu'il se rendait à son paradis.

42

Il y a un précipice (3)
 près du bord de la mer,
 au lieu où St Patrice vint faire
 son purgatoire ;

47 - St Dunstan menait le Diable par le nez avec des pincettes ou tenailles qu'on a longtemps révérees à Londres.

48 - M. L'Organt, avocat de Lannilis, a fait emprisonner trois hommes de la paroisse pour avoir chassé sans sa permission sur un terrain où il n'a pas plus à voir qu'eux.

1 [*sic*] - Femme visionnaire de Lannilis, que tous les morts visitent comme tous les vivants visitent sa fille. C'est ordinairement la veille de la St Jean qu'elle a des révélations.

2 - Quoique les morts sortent quelque fois de dessous le seuil de la porte, cependant le manteau de la cheminée est leur lieu de plaisance. La nuit de la St Jean est une nuit célèbre chez les magiciens. C'est alors qu'on s'empresse de cercler l'herbe Moly, si fameuse dans le petit Albert et dans les cervelles mal timbrées ; C'est alors qu'on fait cueillette de la graine de fougère ; c'est alors que les filles mettent un miroir sous leur oreiller, pour voir leurs amants ; enfin, cette nuit est illustrée par les dernières paroles d'une jeune fille qu'on allait brûler, et à qui on demandait ce qui constituait le plus en sorcellerie. Elle répondit : Al lagat cleys, calon an toussec, ac an ad divar ar raden noz goël yan destumet. (Traduction : L'oeil gauche, le coeur d'un crapaud et la graine de fougère recueillie pendant la nuit de la St Jean.

Ar chaç guen (4) a so breman
 En arrou-ze o phlaç,
 335 Ac ar plaç se, a glevan
 Eo barados ar chaç.

43

Di è zaï ky ar Person,
 Da guichen ky Tobi,
 A quement ky a feçon
 340 O deus great evel di.
*Dre er mandamant nevez
 Gant Baumont (5) publiet
 D'ober liç en ho zoues
 Jean-Jacq zo destinet*

44

345 An autrou 'n Ariagon,
 Er visit diveza,
*En deus roët permission
 Verbalamant deza*
 D'ober, mar guel, miraclou,
 350 Ac a dreus ac a hed,
 O hortoz ar paperiou
 So dezan promettet.

45

Oremus (6) ar c'hy maro
En è bropr er gueffot
 355 An ini el lavaro
 Ne varvo quet dre 'r rot.
 Evel se pobl ar c'harter
 Bemdez livirit-hi,
 En aon, evel m'eus danger,
 360 *No pe maro o ky.*

Aujourd'hui des chiens (4) blancs
 y ont établi leur demeure ;
 et c'est là qu'est, dit-on
 le paradis des chiens.

43

C'est là qu'ira le chien du Recteur,
 à côté du chien de Tobie
 et de tous les chiens biens nés
 qui ont vécu comme eux.
 En vertu d'un mandement nouveau
 publié par Beaumonr (5),
 Jean Jacques est destiné
 à faire faire place au milieu d'eux.

44

Monsieur l'Archidiacre,
 dans sa dernière visite,
 lui a donné permission
 verbale de faire,
 s'il le peut, des miracles
 à tort et à travers,
 en attendant les papiers
 qui lui sont promis.

45

Vous trouverez son oraison (6)
 au propre du chien mort :
 celui qui la récitera
 ne mourra pas par la roue.
 Aussi, peuple de ces quartiers,
 récitez-la chaque jour ; de peur que
 vous n'ayez la mort de votre chien,
 ainsi que vous en êtes menacés.

3 - Quoique le purgatoire de St Patrice soit regardé comme une fable par les esprits forts ; que le père Lobineau, dans la vie des saints bretons, n'en dise pas un mot, il est de la prudence de ne le pas ridiculiser. Le Cardinal de Netry en parle dans son histoire d'Orient ; Mathieu Paris dans celle d'Angleterre ; St Antoine, dans sa Somme. Henri de Salterins, Denis Le Chartreux, Le R.P. françois de Bouillon a donné, en 1559, une histoire de ce purgatoire. Ceux qui voudront revenir de ces superstitions verront l'abbé Langlez, et le père Le Brun sur les pratiques superstitieuses.

4 - Ces chiens ou ces ours blancs sont avantagés, à ce qu'on dit, d'une intelligence égale à celle des hommes. Leur île n'est pas éloignée de l'endroit où l'on place le Purgatoire de St Patrice. Un auteur badin dit que ce lieu était le paradis des animaux qui ont vécu sans reproche, et que leur blancheur est une robe d'innocence acquise par leurs bonnes moeurs.

5 - Baumont, par la miséricorde de Dieu, a publié un mandement qui exile Jean Jacques parmi les bêtes, à la condition desquelles ce dernier a réduit l'homme dans son Emile.

6 - Ce mot Oremus paraîtra peut-être un peu hardi ; mais on avertit ceux qui pourraient s'en effaroucher qu'il faut toujours faire usage de la restriction mentale, et se souvenir qu'il s'agit ici d'un badinage outré en burlesque. On peut d'ailleurs passer tout le couplet, ainsi que les 4 précédents.

46

Ar Person en deus *galvet*
 En *den-peintr* a bel bro,
 Ivit tenna è bortret,
 Conformma ma hello,
 365 A c'hui, tud Lan-ep-Ilis (48 bis)
 Requetit digantâ
 Mo pezo en ho tivis,
 Peb a guy *d'ornesa*.

47

Mes, petra lavaromp-ni ?
 370 Nequet echu ar stal ;
 Sònch zo da laquat terri
 Ar procès criminal.
 Appel so sinifiet
 Dindan ar pemzec dez,
 375 A ky 'r Person obliget
 Da bleidi a nevez.

48

Ky'r Floc'h, er prison fourret,
 Da c'hortos ar chaden,
 Goude beza ruminet
 380 Cant affer en è benn,
 En deveus laqueat scriva
 Da Lorgant, alvocat,
 Ivit goulen diganta
 E cusul fal pe vad.

49

385 Lorgant en deus respontet
 N'entent (49) quet ar chican,
 Mæs Picot (49 bis) en deus cavet
 Er ræson quer buan.
 Nequet è dalc'h ar Roue
 390 Eo decedet ar c'hy (50) ,
 A n'ell quet, var quement-se,
 Lesneven è jugi.

46

Le Recteur a appelé un peintre
 du pays lointain, pour faire de son chien, le
 portrait le plus ressemblant qui
 lui sera possible. Et vous,
 hommes du pays sans église (48 bis)
 adressez-lui une requête,
 afin d'obtenir de lui
 chacun un chien en partage.

47

Mais que disons-nous ?
 l'affaire n'est pas terminée :
 on songe à faire casser
 le procès criminal.
 Appel est signifié
 pour la quinzaine,
 et le chien du Recteur obligé
 de plaider à nouveau.

48

Le chien de Le Floch, fourré en prison
 pour attendre la chaîne,
 après avoir ruminé cent affaires
 dans son cerveau,
 a fait écrire
 à l'avocat Lorgant
 pour lui demander
 son conseil bon ou mauvais

49

Lorgant a répondu :
 je n'entends (49) pas la chicane ;
 mais Picot (49 bis) a trouvé
 aussitôt une raison.
 Ce n'est pas dans la juridiction royale
 que le chien est décédé (50) :
 et Lesneven ne peut,
 par conséquent juger cette affaire.

48 bis - Les habitants sont réellement sans église, n'ayant pas de quoi relever celle qui est en ruines. Pourquoi en avoir mangé les fonds ?

49 - Cet aveu sincère prouve qu'on a tort de l'accuser de tromper toujours.

49 bis - Procureur fiscal de Lannilis, unique pour la forme et pour les expédients.

50 - M. Kerbabu dit, dans ses consultations, que la juridiction d'un mort est celle où il est mort. Mais, dans le cas présent, le chien est mort dans deux juridictions : de laquelle relève-t-il ? C'est ce qu'il faut décider.

50

En quichen ar presbytal
 E veleur *ur raouyel* (51)
 395 A separ an dalc'h royal
 Diouc'h ini ar c'hastel ;
 Etr' an daou zalc'h detramant
 Eo decedet ar c'hy,
 A neo quet par consequant
 400 Maro tout en hini.

51

Ky'r Floc'h d'ar c'hy decedet
 A ro appel è *guenn* (51 bis)
 Ivit ma vezo torret
 Tout ar broceduren
 405 Ar Person en dialben (52)
 Dirac ar Parlamant,
 Ac a brouv oa Lesneven
 En affer competant. (52 bis)

52

Dioc'h (53) ar penn, var è veno,
 410 E jugeur ar chatal :
 Penn ar c'hy, pa è maro,
 A yoa en dalc'h royal.
 Rac-se, ivit caout testou
 Ac ober prompt er fin,
 415 Partout dre ar baressiou
 Eus great soun taboulin.

53

Den ebet ne zeus deuet
 D'ar las da reveli,
 Balamour m'oant ranvoyet
 420 Evel querent (53 bis) d'ar c'hy.
 Deut eus isquimunuguen,
 Ervez *m'ema* ar brud,
 D'ar chaç da vont d'è souten,
 Pa na *de mad* an dud.

50

A côté du presbytère,
 on voit un ruisseau (51)
 qui sépare la juridiction royale
 de celle du Châtel ;
 C'est justement entre les deux
 juridictions que le chien est décédé ;
 Il n'est, pas conséquent,
 mort tout entier en aucune d'elles.

51

Le chien de Le Floch donne
 appel (51 bis) en blanc au chien décédé,
 afin que toute
 la procédure soit cassée.
 Le Recteur le déboute (52)
 devant le Parlement,
 et prouve que Lesneven
 était compétent (52 bis) dans l'affaire.

52

A son avis, c'est par la tête (53)
 que l'on juge les animaux.
 Lorsque le chien est mort,
 sa tête était dans la juridiction royale.
 C'est pourquoi, afin de trouver des
 témoins, et d'en finir promptement,
 on a fait battre le tambour
 dans tous les coins des paroisses.

53

Personne n'est venu au parloir pour
 témoigner, par la raison que
 tous étaient renvoyés en leur qualité
 de parents (53 bis) du chien.
 On a lancé un monitoire ;
 (du moins c'est le bruit qui court)
 afin que les chiens aillent soutenir
 l'affaire,
 puisque les hommes ne valent rien.

51 - Ce ruisseau sépare effectivement les deux juridictions.

51 bis - Un appel en blanc est celui qui ne cite la partie adverse devant aucun tribunal spécifié.

52 - Ce recours au Parlement ne tend qu'à faire casser la procédure pour cause de nullité.

52 bis - Lesneven est une cour royale : Le Recteur soutient qu'elle était compétente et avait le droit de juger l'affaire ; c'est pour savoir quel doit être le juge naturel que se font les enquêtes suivantes.

53 - Par hypothèse : Les hommes sont différents des bêtes. Un homme mort est justiciable de la juridiction où sont ses pieds : donc un chien mort l'est de celle où est sa tête. Ce raisonnement du Recteur était bon pour lui et son système ; mais Picot, fécond en expédients, lui prouvera bientôt le contraire.

53 bis - On a parlé dans la note 28 bis, de la parenté spirituelle des Lanilisiens [*sic*] et des animaux dont il s'agit.

54 - Les monitoires et les excommunications ont fait rage cette année : aussi tout le monde en a voulu tater [*sic*]

54

- 425 Ac a gleiz ac a ziou
Eus deuet *chaç* a vanden.
Er c'hy besq a *Vrouennou*
So bed ar c'habiten.
ky 'n autrou 'r Floch ... occupet
430 O lenn è gonferanç, (54 bis)
Er passach a zo beuzet,
P'edo 'r vag oc'h avanç.

55

- Mastin (55) person Landeda
En deus recevet urz
435 Da non-pas apparissa,
Balamour d'an disurz
Da bini *edo* è danjer
Da rei occasion,
Mar clasque quer prest affer
440 A ma ra è berson.

56

- Ky l'abbaye en deus casset
Ar Regent en è blass,
An azen-mâ a velet
Croq è benn dreist ar chaç.
445 Er c'haz (56) rous a yoa gantan
A zindan è gazel,
Ac a serviche dezan
Da c'hoari ar viel.

57

- Ky 'r Person (57) a Blouguerne,
450 Scaotet tout è batou,
Nen deus quet gallet bale
Da vont d'an anquetou. (57 bis)

54

De droite et de gauche,
il est venu des chiens par bandes ;
le chien châtré de Brouennou
a été élu capitaine.
Le chien de M. Floch ...
occupé à lire sa conférence, (54 bis)
s'est noyé dans le passage lorsqu'on
faisait avancer le bateau.

55

Le mâtin (55) du Recteur de Landéda
a reçu ordre
de ne pas comparaître :
à cause du désordre
auquel il était à craindre
qu'il eût donné occasion,
s'il est aussi prompt que
son Recteur à chercher querelle

56

Le chien de l'abbaye a envoyé
le Régent à sa place ;
On voyait la tête de cet âne
par dessus celle des chiens.
Il portait sous le bras
un chat roux (56)
qui lui servait
à jouer de la vielle.

57

Le chien du Recteur (57) de
Plouguerneau
avait les pattes tout échaudées ;
Il n'a pas pu marcher
pour se rendre aux enquêtes (57 bis).

54 bis - Ce chien est de toutes les missions où son maître débite des sermons de la façon d'autrui.

55 - Celui-ci s'est érigé en Ismaël dans sa paroisse : Il est si quintoux qu'il en veut aux plus pacifiques, surtout aux Récollets des Anges, uniquement à cause d'un croupion de poulet étique mangé en avent, dans la compagnie de l'abbé. Tantre ne animis & ca.

56 - Monsieur Phébus de l'Abbaye, Régent perpétuel de Léon s'amuse toujours avec un gros chat qu'il tient sous le bras. Lorsqu'il est en gamme, il le prend par la queue, se campe dans la cheminée, puis battant la mesure, il entonne le symbole des apôtres. La voix plaintive du malheureux matou s'accorde parfaitement avec celle de son maître en musique.

57 - On a dit que le chien prit un cheval de louage, non pour n'en avoir pas un à lui, mais parce que son maître suit la même méthode, d'où il arrive que les trois bêtes les plus heureuses de la paroisse sont, suivant le proverbe, le chien de Lotriou, la servante du Curé et son cheval. Ce dernier fut cassé de ses fonctions pour avoir manqué de respect au curé.

57 bis - On appelle enquêtes les interrogations que l'on fait subir aux témoins.

Oc'h entani è biben (57 ter)
 D'e vestr eo bet poaset ;
 455 Er marc'h louach a guichen
 En deus ganta casset.

58

Ky *Traounvoez* (58) avertisset
 Da vont da reveli,
 A laqueas en è speret
 460 Digas *Raouson* de dy
 Ar c'hy *bail* a Tremenac'h,
 Rac n'en divi je droug,
 A iës Catel (59) gant er zac'h
 De zouguen *oc'h* è chouq.

59

465 Ky Lochrist en em rentet
 Da zelaou (60) è berson,
 A yoa savet ar stered
 Pa zeuas eus ar sarmon.
 Eman a oue divezat,
 470 Quercouls a ky 'r Morel
 Yan ar Bian (60 bis) so eat
 Elleac'h ky Plouarzel.

60

Ky philosoph ar Person
 Emeus a Borspoder,
 475 En interrogation
 Ne brijas respond guer.
 An argumant, emezan,
 Ne do quet è form vad,
 Ac è responte dezan
 480 O rei un transeat. (60 ter)

Il s'est brûlé en allumant
 la pipe (57 ter) de son maître.
 Il a pris un cheval de louage
 dans les environs.

58

Le chien de Traouvoëz (58)
 averti d'aller témoigner
 S'est mis dans l'esprit
 de faire venir Rennes dans sa maison.
 Le chien marqué de blanc du Recteur
 de Tréménac'h eut pu se faire mal
 Aussi Catel (59) est venue avec un sac
 et l'a porté sur son dos.

59

Le chien de Lochrist s'étant rendu
 pour entendre (60) son Recteur,
 les étoiles étaient levées lorsqu'il
 revint du sermon.
 Il arriva donc tard,
 ainsi que le chien de Morel
 Jean Le Bihan (60 bis) se rendit
 à la place du chien de Plouarzel.

60

Le chien philosophe
 du Recteur de Borspoder
 ne daigna pas répondre
 un seul mot à l'interrogatoire ;
 L'argument, disait-il,
 n'était pas en bonne forme ;
 et il y répondait
 en donnant un transeat (60 ter)

57 ter - Ce Recteur qui aime la pipe au delà de toute expression, est un homme charmant par ses saillies. - Un jour sa servante lui disant qu'il était temps de mener la vache au taureau, il lui demanda pourquoi ? Afin, dit-elle, qu'elle ait un veau. - Beau, Beau, dit le Recteur, il n'y a qu'à lui en acheter un au marché, c'est plus tôt fait.;

58 - On demandait un jour à ce philosophe pourquoi il n'allait pas à Paris ? C'est répondit-il, parce que je compte faire venir Paris chez moi.

59 - Cette Catel est le cadran, l'horloge, le guide-âne, le calendrier de cette paroisse. On en pourrait faire un bréviaire très volumineux. Lorsque le Recteur de Tremenac'h apprit qu'on avait qualifié son chien de bail, il s'écria : mæs jarnidie, va c'hy-me, Catel, nequet bail. (Traduction : Mais Jarnidié, Catel, mon chien n'est pas Bail.) marqué de blanc au front.

60 - Les sermons de ce Recteur sont comme le poisson de Michel Morin, longs comme d'ici à demain. Que lui ont fait nos oreilles pour les maltraiter ainsi ?

60 bis - Les soeurs dont cette paroisse abonde voulaient que le neveu du Recteur partit à la place du chien ; et le Recteur s'y serait inutilement opposé. On sait que le bonhomme n'a pas voix au chapitre, même dans sa maison.

60 ter - Méthode commode à l'usage de son maître.

61

En dogues a Plouzane,
E loar en è guerc'hen,
A antreprenas ive
Mont da heul ar vanden.
485 Mæs un explet (61) a Guemper
A oue dezàn rentet,
Chetu eno an affer
En deus è *zistroët*.

62

Gavric (62) person Treglonou
490 Erruet è penn è beach,
So cavet en anquetou
Trehouil en è langach.
Ky an Abjean arruet,
A grias dre 'r prenestr
495 Biscoas lenn n'en d'oa gueset,
Quen nebeut ac è vestr.

63

A barres Loc prevalar,
Levran goz ar Person,
A *bleis* an autrou Aquar
500 O deus exancion.
Ober a dle ar c'henta
Armoniou (63) ar c'hy,
An eil evit è visqua (64)
A gass neud da stunvi.

64

505 Ky 'r Blunven, ar min sucret,
O tont da guiessa,
E toues chaç ar Bersonet
Dre vanite a ia.

61

Le dogue de Plouzané,
avec son bas autour du cou,
entreprit aussi
de suivre la bande ;
Mais un exprès (61) lui fut
envoyé de Quimper,
Et voilà l'affaire qui le fit
retourner sur ses pas.

62

La petite chèvre (62) du Recteur de
Tréglonou arrivée au bout de son
voyage, fut trouvée, aux enquêtes, bien
embarrassée dans son langage.
Le chien d'Abjean, aussitôt son arrivée,
cria par la fenêtre
qu'il n'avait jamais su lire,
pas plus que son maître.

63

Le vieux lévrier de Recteur
de la paroisse de Loc Brévalar,
et le loup de M. Aquar
ont obtenu une exemption ;
Le premier avait à faire
les armoiries (63) du chien ;
le second a envoyé du fil à tisser (64)
afin de l'habille.r

64

Le chien de Blunven, à la mine sucrée,
revenant de courir les chiennes, (64 bis)
se plaça par vanité au milieu
des chiens des Recteurs :

61 - Ce Recteur, Docteur en Sorbonne, a intenté un procès éternel à ses paroissiens à Quimper.

62 - Ce Recteur n'a qu'une chèvre ; mais il faut bien qu'un presbytère soit meublé de façon ou d'autre. - Passant un jour par son cimetière, je crus entendre la chèvre bêler ; mais on me dit que c'était le Recteur qui prêchait.

63 - Ce Recteur qui possède l'art du blason, aurait trouvé meilleur excuse : car c'en est une bien valable que d'être obligé de fournir des sermons à l'éloquence ignorante de son neveu.

64 - On pense bien que c'est pour l'ensevelir. - Ce Recteur avait à encourager, cette année, les fileuses de sa paroisse.

64 bis - On m'a reproché que cette expression était trop forte ; qu'il n'y a qu'un cynique outré qui puisse s'en servir. J'avoue qu'elle est forte et même dure ; quoique fort exacte. Il ne faut pas oublier que la langue celtique est sonore et nerveuse. D'ailleurs, je parle des chiens, il me faut donc me servir des termes qui leur sont propres.

65 - Blunven cadet a publié des gazettes pour me taxer de variation. Il manque ici une remarque très intéressante ; mais on a la consolation de la trouver encore au collègue de St Pol de Léon, auprès de la cloche, écrite en mille endroits, avec de la craie et du charbon : Blunven Pestis. Ce mot pestis étant un terme d'écolier, je ne l'entends pas trop bien ; mais je suis bien aise de te le dire, cousin !

Mæs pa glevas è renquet
 510 Discleria (65) 'r vriones [*sic*]
 Evel pa vige scaotet
 E tec'has eus al læs.

65

E faot (66) *ar c'hoes* confitur,
 Ky 'r Person Lesneven
 515 A zo bet tost da çansur
 An isquimunuguen
 Ky Gasneuf papillotet,
 E lost en c'hatogan,
 Bleis ar sarmoniou (67) fripet
 520 A so *eat* evitàn.

66

Ar chatal, var a glevan,
 N'o doa quet *tout* guelet ;
 Mæs bez o d'oa dianan
Tout clêvet *var* glevet.
 525 An autrou yaouanc (68) fachet
 Deffot caout ky da gass,
 En aon *n'a ve* çansuret,
 En deus casset è gaz.

67

Tout o deveus ar chatal
 530 Var o le ansavet
 Edo diouc'h ar presbital
 Penn ar c'hy decedet
 Ac evel ar presbital
 So ervez ar scrijou,
 535 Situèt (69) en dalc'h royal,
 Eo mad en afferou.

Mais lorsqu'il apprit
 qu'il fallait dire la vérité (65)
 Il s'enfuit du tribunal
 comme s'il eût été échaudé.

65

Faute d'odeur de confiture, (66)
 le chien du Recteur de Lesneven
 a frisé la censure
 de l'excommunication ;
 Le chien de Gasneuf a des papillotes
 et la queue en catogan ;
 Aussi le loup aux sermons (67) filoutés
 s'est-il rendu à sa place.

66

On dit que les animaux
 n'avaient pas tout vu ;
 Mais ils connaissaient du moins
 les faits par ouï dire.
 Le jeune Monsieur (68), fâché [*sic*]
 de n'avoir pas de chien
 a envoyé son chat
 de peur d'être censuré.

67

Tous les animaux
 ont juré, sur l'honneur,
 que la tête du chien mort
 était du côté du presbytère.
 Et comme le presbytère est,
 d'après les titres, situé (69)
 dans la juridiction royale,
 l'affaire est bonne.

65 - Blunven cadet a publié des gazettes pour me taxer de variation. Il manque ici une remarque très intéressante ; mais on a la consolation de la trouver encore au collège de St Pol de Léon, auprès de la cloche, écrite en mille endroits, avec de la craie et du charbon : Blunven Pestis. Ce mot pestis étant un terme d'écolier, je ne l'entends pas trop bien ; mais je suis bien aise de te le dire, cousin !

66 - Ce misérable avait pris les mêmes goûts que son maître, lequel n'allait que dans les maisons où on lui offrait des confitures.

67 - Ce monsieur étant stationnaire à la cathédrale de Léon, les écoliers trouvèrent bien agréable d'entendre, tous les samedis, de la bouche de M. Jézéquel, leur professeur, le sermon que le prédicateur devait prononcer le dimanche, sans qu'il y manquât un mot. - Il faut en dire autant de l'abbé Melloc, dit second.

68 - Ce monsieur disait à son Recteur qu'il n'avait pas de chien à lui donner pour remplacer le défunt ; mais que s'il agréait un chat unique qu'il possédait, il était disposé à lui en faire la cession, a fond perdu, plutôt que de voir continuer le procès.

69 - Donc on a eu raison de plaider en 1^{ère} instance à Lesneven ; donc on peut espérer la cassation de la procédure.

68

Picot ivit è guevren
 En devez objectet
 Penaos er c'hy eb empen
 540 *Eb penn a so çanset.*
 A p'eo è dalc'h K/vaon
Edo penn-adren 'r c'hy,
 E ro appel d'ar Person
 Da zont dy da bledy.

69

545 Chetu aze ar question
 So savet er procès.
 Darn o deus opinion
 E choumo oc'h an drez.
 A va *c'hantic* è unan
 550 Dioc'h ma vezo an dro,
 Etre *pen-adren* Satan
 Ac è *lost* a choumo.

70

Gant er c'har d'ar c'hy laset
 Eo composet er son,
 555 Pini so a goz rannet
 Gant ar c'heuz è galon
 Gouelit *tout* en ur vanden,
 Pa lennot anisi :
 Me ouele guella m'ellen
 560 En er è c'homposi.

68

Picot a objecté pour raison,
 qu'un chien sans cervelle
 est censé un chien sans tête.
 Et comme le derrière
 du chien était dans
 la juridiction de Kervaon,
 il cite le Recteur
 pour y venir (70) plaider.

69

Voilà la question
 soulevée dans le procès.
 Quelques uns pensent
 qu'il restera accroché aux ronces ;
 & mon cantique lui-même,
 selon la tournure que prend l'affaire,
 demeurera entre la queue
 de Satan et son derrière.

70

Cette chanson a été composée
 pour un chien tué par une charrette
 dont le coeur est depuis longtemps
 brisé
 par le regret.
 Pleurez tous en masse
 lorsque vous la lirez ;
 Moi aussi je pleurais de mon mieux
 en la composant.

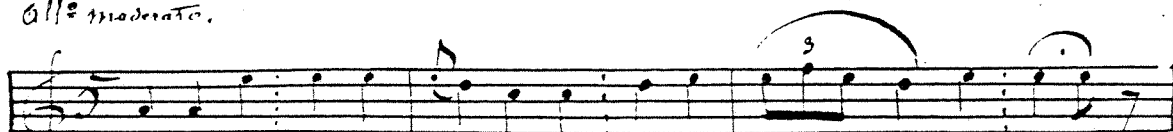
70 - C'est au bourg de Lannilis que se tient et que s'exerce la juridiction du Châtel.

Chansoun ar c'hy

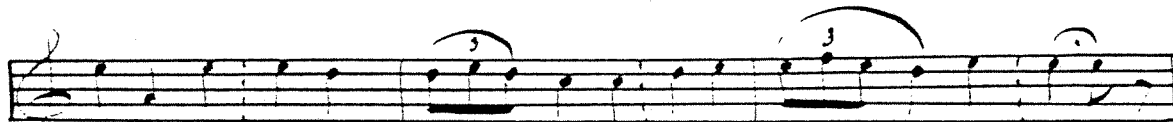
Ar c'hy

Il faut observer une légèreté à la fin de chaque couplet vers,

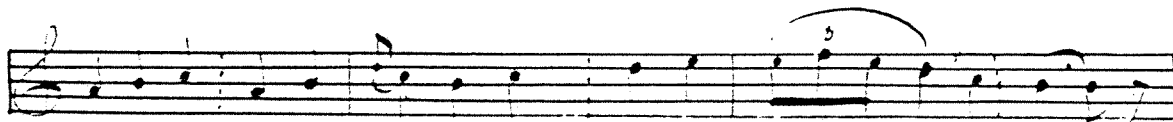
All^o moderato.



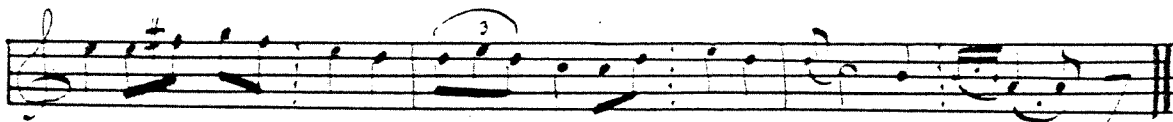
Un oll er - re en Ne-tur So dar ma - - ro - - - du-jet ;



An a - bes-tol er... Scri-tur En deu e la - - va - ret ;



Ar Brinet, ar - Fou-a-net a bep oad a bep bro



Chac ar - ber-sonet me-sus So dujet dar ma - ro.